



Association Dojo Aïkido 26 - RNA W263008248
siège social 18 rue Chorier 26000 Valence
06.72.89.80.88 - 04.26.53.07.26

Bulletin d'inscription 2023/2024 Taiji Quan - Méditation - Qi Gong

Administration :

- RGLT
 QM

Essai le :

Nom : Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____

Téléphone : Profession :

Adresse Postale :

.....

Email (MAJUSCULE) :

**Par quel moyen
avez vous connu
le Dojo ?**

.....

J'accepte que mon mail soit utilisé pour recevoir uniquement les informations sur les actualités des cours et stages au Dojo, il ne sera pas utilisé à des fins commerciales ou de diffusion ;

Tarif de base :

- 1 cours 260 €
2 cours 390 €
3 cours 490 €
Accès libre 550 €

Réduit (sur justificatif) :

-10%

Tarif dégressif : à partir du mois de novembre

..... €

*Les cotisations ci-contre concernent tous les cours réguliers, hors vacances scolaires de la zone A et jours fériés. Réduction Famille / Cotisations dégressives (dès novembre) : Se renseigner au dojo. Assurance inclue uniquement pour les moins de 75 ans. *Justificatifs obligatoires*

TOTAL : €

Règlement : Espèces 1 à 5 chèques : (ordre : dojo aïkido 26)

VIREMENT (précisez nom/ discipline) : IBAN : FR76 1390 6000 7385 0483 5724 046 /// BIC : AGRIFRPP839

COURS SUIVIS :

LUNDI :

- 9h00-10h00 Méditation
 10h00-11h00 Qi Gong
 11h00-12h00 Taiji Quan

MARDI :

- 10h00-11h00 Qi Gong
 11h00-12h00 Méditation
 18h30-19h30 Qi Gong
 19h30-20h30 Taiji Quan

JEUDI :

- 12h30-13h30 Qi Gong
 18h45-19h45 Qi Gong
 19h45-20h45 Taiji Quan

Merci de nous indiquer des éventuelles informations à communiquer au corps médical en cas d'accident (problèmes de santé, allergies, traitement médical, etc.) :

Personne à joindre en cas d'urgence - **obligatoire** (nom -prénom - tél) :

Je m'engage à respecter pleinement et sans condition le règlement intérieur de l'association Dojo Aïkido 26, la charte du Dojo et les conditions figurant au dos du présent document. Afin de vous permettre de faire le bon choix, l'association accorde pour chaque inscription une période d'essai de 7 jours pendant laquelle vous pouvez tout annuler sans avoir à vous justifier.

J'ai bien noté qu'au-delà des 7 jours d'essai, toute inscription est définitive et qu'aucun remboursement n'est possible.

Fait à :

Signature :

Date :



L'aïkido traditionnel et les disciplines orientales se pratiquent dans un DOJO (lieu où l'on étudie la Voie) qui fonctionne sur la base de règles originaires du Japon, garantissant une transmission et un apprentissage de qualité.

Nous concentrons tous nos efforts sur l'enseignement, le cadre de la pratique ainsi que la sécurité de chacun. Pour assurer le bon fonctionnement du DOJO, l'Enseignant(e) et le Président se gardent le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toute personne qui compromettrait la pratique, la sérénité des lieux ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.

Toute notre équipe vous souhaite la bienvenue et reste présente pour toutes questions liées à notre fonctionnement. Nous vous invitons à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur de notre DOJO

Bonne pratique à toutes et à tous !

ATTESTATION ET AUTORISATION

Je soussigné(e) : Demeurant :
.....
Né(e) le :
À :

- atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique de la discipline à laquelle je m'inscris. *En cas de doute de contre-indication à la pratique, nous vous recommandons fortement de consulter un médecin ;*
 - déclare avoir bien pris connaissance que, pour toute première inscription, un certificat médical est obligatoire et que, s'il n'est pas fourni sous 15 jours, l'accès au cours pourrait m'être refusé. Ce certificat médical est à renouveler tous les 3 ans, sous réserve de remplir les conditions du questionnaire de santé à remplir chaque année ;
 - atteste être assuré(e) en responsabilité civile auprès d'une compagnie notoirement connue ;
 - atteste prendre l'entière responsabilité de ma personne ;
 - autorise le responsable des cours à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident ;
 - avoir été informé que dans le cas exceptionnel d'arrêt d'activité involontaire de la part de l'association (épidémie, catastrophe naturelle, fermeture forcée, incapacité d'accéder aux lieux de pratique...) pour une durée indéterminée, l'association Dojo Aïkido 26 ne permet pas de remboursement mais organisera des cours en ligne, ateliers ou stages de rattrapages en guise de compensation ;
- J'autorise l'association Dojo Aïkido 26 à utiliser à titre gratuit, et à des fins de présentations et promotions des activités sur documents et sites internet de l'association, les éventuelles images de ma personne (photos ou films) prises lors de la pratique, sauf dans le cas d'un refus explicite de ma part. Cette autorisation est valable pour une période indéterminée et pourra être révoquée à tout moment par courrier à l'association.

Fait à :

Le :

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé») :